

AVIS DE PUBLICITE – REFERENCE : COT LOIRE-ARDECHE PONTON

MANIFESTATION D’INTERET SPONTANE

EDF Hydro Centre - AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE GRANGENT

**COMMUNES DE SAINT-ÉTIENNE / CHAMBLES / CALOIRE / UNIEUX / AUREC SUR LOIRE /
SAINT-MAURICE EN GOURGOIS / SAINT-PAUL EN CORNILLON**

Convention relative à la création et l’installation d’un ponton sur la rivière LOIRE

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d’intérêt d’une personne physique ou morale sur l’occupation du domaine public hydroélectrique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci- dessous, EDF attribuera à la personne physique ou morale ayant manifesté son intérêt une convention d’occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d’occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu’un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d’occupation temporaire.

Objet de l’occupation	Occupation du domaine public hydroélectrique
Lieu	Rives de l’aménagement hydroélectrique de GRANGENT.
Activité sollicitée par le demandeur	Installation d’un ponton.
Type d’autorisation délivrée/ Durée	Convention d’occupation précaire et révocable Durée : cinq ans, éventuellement renouvelable sans pour autant dépasser le titre d’exploitation de la chute de GRANGENT soit le 31/12/2032
Conditions financières à la charge du demandeur	Redevance annuelle d’occupation en application de l’article L 2125 du CG3P Frais de dossier <i>Indemnisation des éventuelles pertes de production</i> Taxes, impôts et frais liés à l’occupation
Conditions générales d’attribution/ critères de sélection	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Maturité du projet - Faisabilité du projet - Compatibilité du projet avec les contraintes de l’exploitation hydroélectrique
Dépôt des candidatures	Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – DTEAM – CCPFA 18 avenue Raymond Poincaré BP 422 19311 BRIVE LA GAILLARDE Cedex <i>Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes : CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR Objet à mentionner : Candidature COT LOIRE ARDECHE - PONTON</i>
Service à contacter pour renseignements	EDF Hydro Centre M. Sylvain LECUNA 04.71.07.01.76 / 06.66.63.68.49